

Station d'arboriculture CP 65 / Courtemelon 2852 Courtételle  
Michel Thentz, +41 32 420 74 78, courriel michel.thentz@frij.ch  
Victor Egger, +41 32 420 74 35, courriel victor.egger@frij.ch

## INFO'ARBO

N° 1 / 2008

VERGERS+, tel est le nom du projet que la Fondation Rurale Interjurassienne, en collaboration avec la Chambre jurassienne d'agriculture et la Chambre d'agriculture du Jura bernois, a lancé durant l'hiver. Il vise à maintenir les vergers à haute-tige dans nos régions. Vous trouverez ci-dessous quelques précisions concernant ce projet qui vous intéresse au premier chef.

Abonnement : la facture pour le renouvellement de votre abonnement vous parviendra dans le courant du printemps. Si vous ne souhaitez plus recevoir notre bulletin, veuillez nous en avvertir en vous adressant à l'une des références figurant dans l'en-tête ci-dessus. Si vous souhaitez abonner une connaissance, merci de nous contacter.

### VERGERS+

#### Un constat :

- 354'000 arbres présents sur le territoire du Jura et du Jura bernois en 1951. Plus que 83'500 en 2001.

#### Une prise de conscience :

- Les arbres fruitiers et les vergers font partie intégrante du patrimoine rural, du paysage et de la culture de notre région.

#### Des objectifs :

Maintenir, mettre en valeur, renouveler et développer les vergers à haute tige dans le patrimoine rural de la région jurassienne. Le projet VERGERS+ s'articule autour des objectifs suivants :

- **AGRICULTURE** : dynamiser l'intérêt de l'agriculture pour ce secteur et en assurer la rentabilité,
- **PAYSAGES** : maintenir, voire augmenter le nombre d'arbres, leur qualité et leur diversité,
- **ENVIRONNEMENT** : maintenir voire augmenter les espèces et populations liées à l'écosystème verger. Limiter la disparition des variétés fruitières locales (biodiversité)

Pour toutes informations concernant ce projet, contactez-nous.

### Quelques actions réalisées en 2007

- Participation à la plantation d'un verger conservatoire des variétés typiques du Jura à Courtemaury. Cette action est menée par l'association de sauvegarde des variétés fruitières Rétropomme.
- Plantation, sur mandat du collectif d'associations "chevêche Ajoie", de 200 arbres fruitiers haute tige en Ajoie, dans les régions propices à la Chouette chevêche.
- Organisation, dans le cadre du Concours suisse des produits du terroir, d'un espace de promotion des vergers, en relation avec les apiculteurs jurassiens et l'association "de chouettes vergers pour demain" avec démonstrations :
  - de distillation,
  - de fabrication de jus de pomme,
  - de fabrication de raisinée.

## Nichoirs

Le verger est un milieu riche en diversité animale et végétale. De nombreux oiseaux, comme les mésanges, les sittelles ou encore les rouges-queues à front blanc, apprécient la présence de vergers comme lieux de chasses ou de nidification. Ces oiseaux nichent dans les cavités des arbres. En outre, ils sont des auxiliaires précieux dans la lutte contre les ravageurs. On estime par exemple à 40.000 le nombre de chenilles et larves nécessaires au nourrissage d'une nichée de mésanges. Il convient donc de les favoriser. Comment agir ?

Premièrement en maintenant une proportion de vieux arbres creux ou même morts dans des vergers de grandes tailles (plus de 20 arbres). Cependant, la sécurité est un élément important, aussi si l'arbre présente un trop grand danger, il est conseillé de l'éliminer.

La deuxième solution est des suppléer au manque de cavités par la pose de nichoirs. Les densités suivantes sont conseillées :

- jardin : 1 nichoir pour deux arbres;
- verger : 3 - 5 nichoirs pour 1 hectare.

Pour de plus amples informations référez-vous aux sites internet suivant :

[http://www.vogelschutz.ch/f/pdf/nichoirs\\_cavernicoles-8958.pdf](http://www.vogelschutz.ch/f/pdf/nichoirs_cavernicoles-8958.pdf)

[http://home.urbanet.ch/urba4205/acti\\_orni/nichoirs.htm](http://home.urbanet.ch/urba4205/acti_orni/nichoirs.htm)

## Travaux de saison

Taille : à fin février, les travaux de taille doivent être terminés ! Il n'est pas rare de voir les poiriers et les pruniers débourrer durant la dernière quinzaine de février dans les zones les plus basses, alors ne tardez pas à terminer vos travaux de taille.

Plantation : les plantations sont possibles jusqu'au départ de la végétation. Ne tardez plus.

Protection phytosanitaire : avec le début de la saison, la protection contre les ravageurs et les maladies va démarrer : contrôlez votre matériel de traitement, afin qu'il soit utilisable quand vous en aurez besoin.

Michel Thentz, Victor Egger / FRI/SCA/février 2008



**P.P.**  
**2852 Courtételle**